

0600004D
ACADEMIE D'AMIENS
LYCEE PROFESSIONNEL LES JACOBINS
2 RUE VINCENT DE BEAUVAIS
60000 BEAUVAIS
Tel : 0344450088

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Plan de continuité pédagogique - Covid-19

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 27

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/10/2020

Réuni le : 03/11/2020

Sous la présidence de : Xavier Mouchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la mise en œuvre d'un plan de continuité pédagogique

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à mettre en œuvre un plan de continuité pédagogique afin de faire face à la crise de la Covid-19.

Les trois scénarios suivants ont été retenus et pourront être mis en œuvre pour les élèves de seconde et première Baccalauréat professionnel: alternance présence élèves/distanciel sur semaine A et semaine B; alternance présence élèves/distanciel un jour sur deux et alternance présence élèves/distanciel sur la moitié de semaine.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0